

24 oct 2025 -16:12

Appartient à Conseil des ministres du 24 octobre 2025

Marché public pour l'AFSCA

Sur proposition du ministre de l'Agriculture David Clarinval, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public pour la réalisation d'analyses pour le compte de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA).

Tous les trois ans, l'AFSCA établit un programme de contrôle qui consigne l'échantillonnage pour les années à venir ; ce programme peut faire l'objet d'adaptations annuelles. Les laboratoires de l'AFSCA analysent environ 75 % de ces échantillons en interne. Le marché d'une durée de quatre ans porte sur la sous-traitance des 25 % restants à des laboratoires externes agréés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
+32 471 81 84 00
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be